



## Projet pédagogique

---

# Accueil de Loisirs 2-5ans

**2023**

Accueil de Loisirs Sans Hébergement. Numéro de déclaration DDCS/PP : 0645135AP000119

<a href="#">Introduction.....</a>	<a href="#">2</a>
<a href="#">Rappel des objectifs du projet éducatif du Centre Social Dou Boucaou.....</a>	<a href="#">3</a>
<a href="#">Les modalités générales de fonctionnement de l'accueil de loisirs pour les moins de 6ans:.....</a>	<a href="#">4</a>
<a href="#">Rappel du cadre réglementaire de l'accueil de loisirs.....</a>	<a href="#">4</a>
<a href="#">Horaires et jours d'ouverture de l'accueil de loisirs moins de 6ans.....</a>	<a href="#">4</a>
<a href="#">Horaires et jours d'ouverture.....</a>	<a href="#">4</a>
<a href="#">Les différents publics de l'accueil extrascolaire moins de 6ans.....</a>	<a href="#">5</a>
<a href="#">Implantation des locaux et territoire d'intervention.....</a>	<a href="#">5</a>
<a href="#">Des locaux adaptés.....</a>	<a href="#">5</a>
<a href="#">La salle de sports :.....</a>	<a href="#">5</a>
<a href="#">La salle d'activité manuelle :.....</a>	<a href="#">5</a>
<a href="#">La Ludothèque :.....</a>	<a href="#">6</a>
<a href="#">La salle sensorielle :.....</a>	<a href="#">6</a>

<u>La salle de motricité :</u> .....	<u>7</u>
<u>L'équipe d'encadrement.....</u>	<u>8</u>
<u>Journée Type.....</u>	<u>8</u>
<u>L'accueil de 7h30 à 9h30.....</u>	<u>8</u>
<u>Temps d'échange et de concertation.....</u>	<u>9</u>
<u>Les activités de 9h30 à 11h00 et de 14h30 à 16h30.....</u>	<u>9</u>
<u>Temps libre ou temps de lecture de 11h à 11h45.....</u>	<u>10</u>
<u>Le repas de 12h à 13h.....</u>	<u>10</u>
<u>Temps libre, temps calme et sieste.....</u>	<u>11</u>
<u>Fin de la journée et accueil du soir.....</u>	<u>12</u>
<u>Ramassage en minibus.....</u>	<u>13</u>
<u>Le planning d'activités.....</u>	<u>13</u>
<u>Orientations pédagogiques.....</u>	<u>14</u>
<u>Objectifs pédagogique, objectifs pédagogiques et moyens mis en place.....</u>	<u>14</u>
<u>Les objectifs pédagogiques de l'accueil de loisirs sont portés par 3 grandes orientations :.....</u>	<u>14</u>
<u>L'Évaluation.....</u>	<u>18</u>
<u>Le bilan périodique.....</u>	<u>18</u>
<u>Le bilan des familles.....</u>	<u>18</u>
<u>Annexes.....</u>	<u>19</u>
<u>Projet associatif du centre social Dou Boucaou.....</u>	<u>19</u>
<u>Fiches actions.....</u>	<u>19</u>
<u>Fiche de poste du directeur.....</u>	<u>19</u>
<u>Fiche de poste des animateurs.....</u>	<u>19</u>
<u>Rôle de l'animateur en cantine.....</u>	<u>19</u>

# Introduction

Ce projet pédagogique découle d'une part du Projet social et d'autre part du projet éducatif du Centre Social dou Boucaou, qui est l'organisateur de l'accueil de loisirs.

Dans ce cadre, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement est une action du centre social qui a pour vocation d'accueillir les enfants de 3 à 17 ans et qui a pour finalité de proposer des activités de loisirs éducatifs et culturels. Ses objectifs éducatifs et pédagogiques ainsi que les projets d'animation qui sont menés dans son cadre sont en lien avec les objectifs décrits dans le projet éducatif du centre social.

## Rappel des objectifs du projet éducatif du Centre Social Dou Boucaou

- Développer une offre de loisirs éducatifs, culturels et sportifs de qualité et diversifiée aux bébés, enfants et jeunes du Boucau,
- Proposer des situations de vie aux enfants et aux jeunes en lien avec leur développement, leurs questionnements et aspirations (participation à l'élaboration des plannings, socialisation et aptitude à vivre en collectivité),
- Contribuer au développement harmonieux de la personne,
- Rechercher un équilibre individuel, l'épanouissement de la personnalité et l'élargissement des centres d'intérêts,
- Développer l'accession progressive à l'autonomie,
- Contribuer à l'apprentissage de la responsabilité individuelle et à l'entraînement à la vie démocratique,
- Agir en complémentarité des services proposés et en continuité des actions éducatives,
- Permettre une concertation permanente avec tous les co-éducateurs de l'enfant : parent, école, animateur, ... créer des liens,
- Proposer aux parents un moyen de garde collectif pour les enfants,
- Accompagner et soutenir les parents dans leur mission d'éducation.

# Les modalités générales de fonctionnement de l'accueil de loisirs pour les moins de 6ans:

## Rappel du cadre réglementaire de l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs extrascolaire est déclaré par l'organisateur « Centre Social dou Boucaou » au service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport comme accueil de loisirs. La déclaration initiale est valide pour une période de 1 an qui couvre les périodes de vacances scolaires et des mercredis périscolaires de début septembre à fin Août. Des déclarations complémentaires doivent être effectuées pour chaque période de vacances au moins 8 jours avant le début de la période. L'accueil de loisirs extrascolaire et périscolaire possède un agrément pour un accueil maximum de 60 enfants de moins de 6ans

Il est soumis en termes d'encadrement au Décret n° 2016-1051 du 1er août 2016. Ainsi le taux d'encadrement est fixé à un animateur minimum pour 8 enfants de moins de 6 ans en accueil extrascolaire (les vacances) et d'un animateur pour 14 enfants en accueil périscolaire (les mercredis). Aussi il est dirigé par un directeur diplômé BPJEPS loisirs tout public avec l'unité de compétence direction d'ACM.

## Horaires et jours d'ouverture de l'accueil de loisirs moins de 6ans

### Horaires et jours d'ouverture

L'accueil de loisirs est ouvert :

Toutes les vacances scolaires (excepté les jours fériés) sans fermeture durant les vacances de Noël ou le mois d'Août.

Et tous les mercredis en périodes scolaires.

Il ouvre ses portes à 7h30 et ferme à 18h30 et propose des modalités d'accueils les plus diverses pour répondre aux besoins des publics.

Les familles ont la possibilité de réserver en journée complète avec repas ou sans repas (s'ils souhaitent récupérer leurs enfants pour partager avec eux le temps du repas et les ramener après). Ils peuvent aussi réserver en demi-journée (matin ou après-midi) avec ou sans le repas.

Le matin, l'accueil des enfants se fait entre 7h30 et 9h30 avec la possibilité d'arriver plus tard si la famille prévient la direction que l'enfant arrivera plus tard exceptionnellement.

Les enfants qui viennent en matinée sans repas doivent être récupérés par leurs parents avant 12h

Les enfants qui viennent en après-midi sans repas doivent être amenés par leurs parents entre 13h et 14h

Les enfants qui viennent en matinée avec repas doivent être récupérés par leurs parents entre 13h et 14h

Les enfants qui viennent en après-midi avec repas doivent être amenés par leurs parents à 12h

## Les différents publics de l'accueil extrascolaire moins de 6ans

Des enfants d'école maternelle publique ou privée

Des enfants de Boucau, mais aussi de Tarnos, de Bayonne ou de plus loin

Des enfants en situation de Handicap

Des enfants de 2 à 6 ans

### **Les enfants en situation de Handicap**

L'accueil de loisirs accueille les enfants en situations de handicap qu'elles soient d'ordre moteur, cognitif ou psychique.

Un rendez-vous préalable est réalisé entre les parents de l'enfant et le responsable de l'accueil de loisirs afin de connaître mieux les besoins spécifiques de l'enfant et de mettre en place l'accompagnement nécessaire au bon déroulement de l'accueil de l'enfant.

Ces enfants sont accueillis dans les groupes d'enfants du même âge et suivent tant que possible le même déroulement de la journée et le même programme d'activité. Toutefois un animateur supplémentaire est présent dans le groupe si nécessaire en fonction des besoins spécifiques de ces enfants (accompagnement au passage aux toilettes, aide à la réalisation d'activité, aide à la prise du repas, accompagnement si besoin d'isolement...) Les animateurs ont été sensibilisés à l'inclusion des enfants en situations de handicap en accueil de loisirs par l'association Handiressource64. Ils accompagnent les enfants en situations de handicap mais sont aussi en mesure de répondre aux interrogations parfois nombreuses des autres enfants et ils les sensibilisent ainsi à la différence et à la bienveillance.

### **Les enfants de toute petite section**

L'accueil de loisirs accueille les enfants à partir du moment où ils ont 3 ans ou à partir du moment où ils sont scolarisés. Depuis la création d'une classe de toute petite section à Boucau à l'école Jean Baptiste Lanusse, l'ALSH accueille donc également des enfants de 2 ans scolarisés dans cette section.

Un accueil tout particulier est donc mis en place pour ces enfants aux besoins plus importants, en effet une grande partie de ces enfants ne sont pas encore propres et portent encore des couches. En général le change des enfants se fait debout. Mais un espace de change a été installé avec une table à langer ainsi que les matériels nécessaires pour les enfants nécessitant un change allongé (lingettes, couches, poubelles...). Une formation a été faite avec des professionnels de la crèche pour apprendre aux animateurs comment réaliser un change d'enfants. Aussi un taux d'encadrement plus confortable est appliqué sur ce

groupe afin de pouvoir accompagner ces enfants de façon plus importante sur le temps des repas, sur l'accueil du matin ou sur les temps d'activités.

## Implantation des locaux et territoire d'intervention

L'accueil extrascolaire des enfants de maternelle a lieu dans les locaux du centre social Dou Boucaou qui les partage avec l'école élémentaire Jean Abbadie. Il est situé 1 avenue Jules Ferry à Boucau. Ce lieu est situé à côté du Bois Guilhou, un espace naturel protégé, ce qui représente un formidable outil pédagogique pour tous les projets autour de la nature et du respect de l'environnement ; c'est aussi un incroyable terrain de jeu. Nous y allons donc très régulièrement avec les enfants durant les vacances scolaires.

Le territoire d'intervention prioritaire de l'association est:

- La commune de Boucau
- Par extension la zone d'influence de la structure se situe sur l'axe Tarnos-Bayonne

## Des locaux adaptés

Les locaux de l'accueil de loisirs répondent à des normes de sécurité strictes. Les locaux et le mobilier sont adaptés à l'âge des enfants. L'aménagement de l'espace est étudié pour garantir la sécurité de l'enfant mais aussi pour qu'il y trouve son confort et sa liberté.

Les locaux de l'accueil de loisirs maternelle sont découpés en plusieurs salles qui sont dédiées chacune à une pratique particulière et qui sont donc équipées en conséquence. Ainsi les enfants ont accès à différentes salles en fonction de leurs envies :

### La salle de sports :

Très grande et libre de tout mobilier elle permet de faire des jeux à l'intérieur en grand groupe, ou bien d'organiser tout type de pratique sportive en intérieur (Elle est équipée de matelas pour la pratique de la gym ou autre). Cette salle sert également aux pratiques artistiques comme le théâtre, la danse ou le cirque car il y a la possibilité d'y installer des rideaux pour créer une coulisse.

### La salle d'activité manuelle :

Dédiée à la création cette salle est équipée d'un point d'eau, très utile pour les travaux salissants, et elle accueille la réserve de tout le matériel d'art créatif pour que les enfants et les animateurs est un accès direct au matériel durant leurs activités

**La salle de jeux :** Le jeu étant le principal moteur de l'enfant, une salle entière est dédiée au jeu sous toute ces formes : Jeux d'imitation, de construction, de manipulation, d'expérimentation. Cette salle est attenante à la cour ce qui permet également de poursuivre l'expérience du jeu à l'extérieur, soit en sortant les jeux dehors ou alors en utilisant les jeux d'extérieur comme le bac à sable, les ballons ou les vélos et tricycles.



### **La Ludothèque :**

Une place plus spécifique est réservée aux jeux de société qui demandent plus de cadre lors de leur utilisation. Une salle leur est donc dédiée afin de permettre une utilisation constructive et durable des jeux. Elle est équipée de plusieurs étagères dans lesquelles les jeux sont classés en fonction de l'âge auquel ils sont destinés et de tables pour s'installer jouer. La ludothèque sert donc aux animateurs pour des temps d'activités jeux de société en petit groupe (max 8 enfants) Les animateurs sélectionnent un panel de jeux adaptés en fonction de l'âge et des thématiques qui peuvent être au programme d'animation.



### **La salle sensorielle :**

Imaginée pour la détente et la relaxation, la salle sensorielle est une petite pièce équipée de mobilier lumineux et d'objets sensoriels à manipuler ainsi que de système de diffusion d'ambiance sonore ou lumineuse. En émerveillant les sens grâce à ces différents outils sensoriels cette pièce permet aux enfants comme aux adultes de passer un moment réconfortant et apaisant. La salle est aménagée dès que les animateurs mettent en place une activité sensorielle.



### **La salle de motricité :**

Sauter, courir, grimper, glisser... La petite enfance est l'âge du mouvement, en pleine découverte de leur corps et de leurs capacités, les enfants de 2 à 6 ans ont un besoin naturel de mettre leur corps en action. Avec ses toboggans, ses structures de jeux et son petit mur d'escalade la salle de motricité est la salle dédiée au mouvement.



De plus, il y a une salle de sieste, une salle de restauration, des équipements sportifs, une grande cour et une plus petite.





De plus, afin de poursuivre l'engagement de l'accueil de loisirs en faveur de l'intégration des enfants handicapés, les locaux sont adaptés : WC pour personne handicapée, larges portes, rampe d'accès au terrain sportif, accès possible à toutes les salles.

L'entretien des locaux est assuré par le personnel municipal.

La restauration est assurée par l'organisme Bertakoak.

### L'équipe d'encadrement

L'équipe est composée d'un directeur diplômé B.P.J.E.P.S. et d'une équipe d'animateurs diplômés B.A.F.A. ou B.A.F.D ou B.P.J.E.P.S. L'accueil de loisirs forme des stagiaires BAFA et CAP Petite Enfance.

Les animateurs permanents de l'ALSH travaillent également sur les temps périscolaires les autres jours de la semaine, le matin, le midi et le soir en garderie, ou en accompagnement à la scolarité, ou en atelier artistique et culturel ou en accueil jeunes. Grâce à ces passerelles les animateurs ont une meilleure connaissance des enfants et de leurs familles, ils sont en capacité de prendre l'enfant dans sa globalité et ainsi de mieux répondre à ses besoins.

En accord avec la loi du 11 février 2005, l'accueil de loisirs doit travailler autour de l'accueil des enfants en situation de handicap, pour cela l'équipe est régulièrement sensibilisée et/ou formée aux pratiques d'animation inclusive.

L'équipe d'animateurs reçoit également l'aide de 1 ou 2 services civiques engagés sur une mission d'aide à l'inclusion des enfants en situation de handicap. Ainsi ils apportent une aide considérable aux animateurs dans l'accueil des enfants qui demandent une importante prise en charge individuelle, pour la prise des repas ou le passage aux sanitaires par exemple mais aussi dans l'adaptation des activités.

Aussi l'accueil de loisirs peut s'appuyer sur d'autres ressources humaines du centre social dou boucaou qui compte parmi son personnel des personnes avec d'autres diplômes telles qu'une infirmière et une psychologue.

Pour tout autre besoin, l'équipe de l'ALSH peut aussi compter sur l'appui du pole « Handi ressources 64 » qui apporte son aide sur toute les questions qui portent sur l'accueil des enfants en situation de Handicap.

## Journée Type

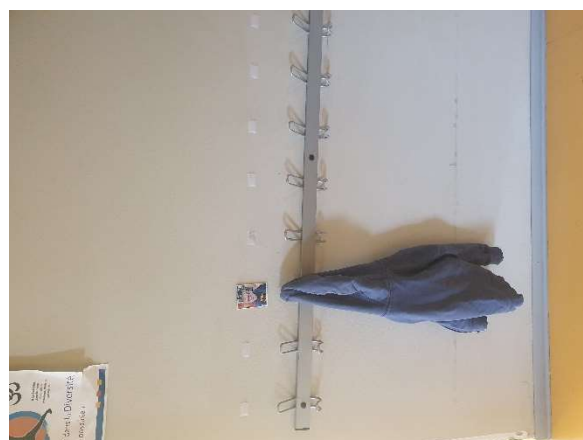
### L'accueil de 7h30 à 9h30

Le Directeur ouvre les portes à 7H30.

L'accueil échelonné s'étend de 7H30 à 9H30, permettant ainsi de répondre aux besoins des familles. Pour plus de souplesse, les parents ont la possibilité d'amener leurs enfants après la fin de l'accueil échelonné à condition d'avoir prévenu la direction en avance.

A son arrivée l'enfant et sa famille sont accueillis à l'entrée du centre par le directeur de l'ALSH, qui note la présence de l'enfant sur la liste d'appel ainsi que les différentes informations que peuvent donner les parents à destination des animateurs. Ce temps d'accueil permet de faire le lien entre le milieu familial et la vie au centre. Le directeur est à l'écoute de chaque parent et de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé.

Après avoir dit au revoir à sa famille l'enfant prend sa photo sur le mur des enfants. Cette photo est une étiquette que l'enfant va ensuite scratcher au-dessus de son porte-manteau afin que les plus jeunes mais aussi les animateurs puissent identifier les affaires de chacun facilement.



Avant 8h tous les enfants sont accueillis par un animateurs au même endroit, soit en salle de jeux soit en salle de motricité en fonction de l'envie des premiers arrivés.

A 8h un 2eme animateur arrive et ouvre aux enfants une 2eme salle (soit la salle de jeux ou la salle de motricité selon laquelle il reste à ouvrir). A 8h30 un 3eme animateur arrive, il sort les vélos, les ballons et le reste du matériel d'extérieur et propose aux enfants d'aller jouer dehors. Les enfants ont donc à partir de 8h et jusqu'à 9h30 la possibilité d'aller en salle de jeux, en salle motricité, ou dans la cour.

Les autres animateurs arrivent à 9h

A 9h30 c'est le moment du rassemblement

### **Temps d'échange et de concertation**

A 9h30 les enfants se regroupent pour un temps de chant, d'histoire ou de discussions avant de partir en activité à 9h30. Ce temps est le moment d'échanges entre le groupe d'enfants et les animateurs du groupe. C'est aussi le moment où les animateurs vont présenter les activités qui sont proposées dans la matinée.

Un passage aux toilettes est fait avant le début des activités

### **Les activités de 9h30 à 11h00 et de 14h30 à 16h30**

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'enfant. Les activités adaptées à l'âge des enfants et les ateliers liés au développement des capacités motrices et intellectuelles permettent à l'enfant de s'épanouir, découvrir, apprendre. Elle est également l'occasion de réutiliser les acquis scolaires dans d'autres situations et ainsi apprendre ou renforcer ses acquis de façon ludique et amusante.

### **Les domaines d'activité**

- Le jeu sous ses différentes formes : jeux sportifs, jeux d'équipe, jeux de société, grand jeu...
- Les activités d'expression : manuelles, artistiques, plastiques, dramatiques ...
- Les activités de découverte : activité scientifique, découverte de l'environnement, sorties, visites de musées, ...
- L'initiation à des activités physiques et sportives
- Les activités spécifiques ou des activités de préventions encadrées par des intervenants spécialisés.

### **Le choix de l'enfant**

Afin de respecter au mieux les envies des enfants et leur singularité l'équipe de l'accueil de loisirs propose un large panel d'activités en essayant de varier au maximum les propositions pour convenir à la majorité des enfants. Ainsi durant l'accueil du matin l'enfant a le choix entre plusieurs activités et peut s'inscrire à celle qu'il préfère.

Cependant comme il est impossible de convenir à tous, tous les jours, un animateur propose toujours du jeu libre en salle de jeu et/ou dans la cour, et la possibilité est aussi toujours laissée à l'enfant de ne rien faire ou de faire une autre activité qui ne serait pas proposée sur le planning dans la mesure où elle est réalisable et qu'elle ne gêne pas le déroulement des autres activités (regarder un livre ou écouter de la musique par exemple)

## **Les projets d'animateurs**

Les animateurs étant formés aux techniques d'éducation populaire et à la menée d'activité, ils font régulièrement des propositions de projets d'animations qui répondent aux objectifs pédagogiques (Cf. orientation pédagogique) de l'accueil de loisirs et qui sont adaptés à l'âge des enfants. Ces projets peuvent avoir lieu sur une ou plusieurs journées et être animés par un ou plusieurs animateurs. Ils ont pour vocation de sensibiliser les enfants sur un thème en particulier ou de leur faire découvrir des choses qu'ils n'ont pas l'occasion de faire en famille ou à l'école (Cf. les fiches projets en annexe). Ils sont souvent l'occasion de travailler avec des partenaires extérieurs.

## **Temps libre ou temps de lecture de 11h à 11h45**

De 11h à 11h45, entre l'activité du matin et le repas, la possibilité est donnée aux enfants de choisir entre un temps libre (cf. Temps libre) en salle de jeu et/ou dans la cour ou un temps de lecture avec une bénévole de la ligue de l'enseignement qui vient lire ou conter des histoires aux enfants.

## **Le repas de 12h à 13h**

Les enfants de maternelles mangent de 12h à 13h.

Une société extérieure agréée livre les repas sur place. Les menus sont travaillés avant le démarrage du Centre avec le prestataire (qualité, équilibre des menus, variétés). Le prestataire propose des menus sans porc. Par contre il ne fournit pas de repas tenant compte des allergies alimentaires, les enfants souffrant d'allergies aux produits alimentaires doivent alors fournir leurs repas.

Durant le temps du repas l'animateur fait de ce moment un temps d'éducation et de socialisation. Le repas est servi par les agents des services municipaux aidés des animateurs. (Cf. rôle des animateurs en cantine)

## **Objectifs spécifiques au repas**

Développer le goût chez l'enfant, en faisant de ce temps un moment d'éducation à la santé et à la connaissance des aliments, d'hygiène de vie, de prise en compte des besoins alimentaires.

Développer l'autonomie des enfants en leur apprenant les gestes et les comportements à adopter lors d'un repas.

Responsabiliser les enfants en les impliquant au débarrassage de la table.

Donner la possibilité aux enfants que le repas soit un moment convivial et calme propice au dialogue, à la découverte de l'autre et à la socialisation.

(Cf. rôle des animateurs en cantine)

## **Moyens mis en place par les animateurs**

3 Animateurs et 3 personnels de cantine

Mise en place de règles afin que tous les enfants participent au débarrassage de la table

Des prolongements éducatifs aux animations menées s'effectueront pendant ce temps (semaine du goût, repas à thèmes, ...)

Les fonctions exercées par les animateurs nécessitant une présence continue auprès des publics accueillis dont ils ont la charge éducative et sociale, la nourriture fournie dans ce cadre est intégralement à la charge de l'organisateur et n'est pas considérée comme avantage en nature au sens de la réglementation en vigueur.

(Cf. rôle des animateurs en cantine)

## **Temps libre, temps calme et sieste**

### **Temps Libre**

Le temps libre est une coupure dans la journée qui permet de se détendre et répondre aux personnalités de chacun : calmes ou actives.

L'expression des enfants est laissée libre tant dans les activités que dans les échanges entre enfants et entre enfants/animateurs.

Le temps libre n'est pas pour autant un moment de pause pour l'animateur. Il doit poser un cadre et être vigilant à la sécurité de tous, en particulier si son groupe est dispersé sur plusieurs endroits. Il peut aussi proposer de manière spontanée une activité, des jeux ou bien un atelier manuel mais en restant vigilant à la partie du groupe qui ne participe pas à l'atelier.

L'enfant ne doit pas confondre temps libre et absence de règles: ce n'est pas parce qu'on peut faire ce que l'on veut, que l'on peut faire n'importe quoi

### **Temps calme**

Un temps calme après le déjeuner donne la possibilité à l'enfant de se reposer seul à tout moment.

Les enfants qui ont besoin de se reposer sont séparés de ceux qui souhaitent pratiquer une activité calme.

L'animateur doit mettre en place un cadre de règles qui garantira le calme dans la salle (ex: on ne court pas, on parle en chuchotant, on ne joue pas au ballon mais plutôt à un jeu de société...)

L'animateur peut raconter une histoire ou proposer un atelier calme, comme une activité manuelle par exemple.

Les enfants ne peuvent pas rester indéfiniment calmes, il faut que l'animateur soit vigilant aux besoins des enfants et arrête le temps calme quand il sent que les enfants ont besoin de bouger.

### **Sieste**

La sieste commence à 13h.

Elle est principalement pour les enfants de petites section, mais les plus grands peuvent y aller sur demande de leur part ou celle de leurs parents.

Le réveil est échelonné de 14h à 15h30. C'est-à-dire que les enfants peuvent se lever au moment où ils se réveillent à partir de 14h et rejoindre les activités qui sont commencées. A 15h30 les animateurs réveillent les derniers enfants qui dorment encore pour qu'ils puissent profiter d'un temps d'activité avant le goûter.

### **Fin de la journée et accueil du soir**

#### **Le Goûter**

Le Goûter est disponible à partir de 16h en salle animateurs. Les animateurs doivent venir le chercher pour le distribuer ensuite à leur groupe, mais ils peuvent également responsabiliser un petit groupe d'enfants pour que ce dernier soit responsable de la distribution du goûter.

Le goûter peut être pris à l'intérieur ou à l'extérieur

Ce temps de pause dans l'après-midi permet aux enfants et adultes de se réunir pour échanger sur la journée passée.

#### **Départ des enfants**

Le départ des enfants, à partir de 16h30, s'effectue de façon échelonnée jusqu'à 18h30

Comme pour l'accueil du matin l'animateur doit mettre en place des coins d'activités et proposer des jeux pour que chaque enfant trouve à s'occuper avant son départ. Les enfants ont accès à la salle de jeu à la cour et à la salle de motricité sur ce temps (sauf les mercredis où la salle de motricité est réservée aux familles adhérentes à la ludothèque à partir de 16h30 jusqu'à 18h30).

Le directeur (ou un animateur) accueille les parents dans le hall d'entrée de l'accueil de loisirs. Ainsi il peut informer la famille sur le déroulement de la journée, sur les éventuels problèmes rencontrés ou bien donner des informations sur le planning à venir. Cette personne doit également vérifier en cas de doute l'identité de la personne qui vient chercher l'enfant.

Quand le parent arrive, le directeur donne le nom de l'enfant à préparer à un des animateurs présent en surveillance des enfants à l'aide d'un système de talkie-walkie. L'animateur accompagne ensuite l'enfant jusqu'à son porte-manteau où ce dernier récupère ses affaires ainsi que son étiquette avec sa photo, qu'il ira ensuite re-scratcher sur le mur des enfants à l'entrée du centre, avant de retrouver ses parents.

#### **Ramassage en minibus**

Un ramassage en minibus permet de récupérer les enfants à des endroits spécifiques proches de chez eux et de les y ramener.

Ce service est gratuit mais il est réservé aux familles dans le besoin qui en font la demande et qui ne possèdent pas de moyen de transport. La famille s'engage à communiquer à l'avance les journées où l'enfant utilisera ce service.

Les endroits spécifiques sont à respecter. Les horaires peuvent varier en fonction de la circulation et de l'organisation générale.

## Le planning d'activités

Un programme des activités sous forme de planning détaillé par journées est communiqué à l'ensemble des familles adhérentes. Ce document est remis 2 à 3 semaines avant le début de chaque période, ces dernières couvrant soit les vacances scolaires, soit les mercredis entre deux périodes de vacances.

Ce planning est donné à titre d'information, l'équipe d'animation fait son maximum pour y être le plus fidèle afin de garantir une transparence avec les familles, mais il est parfois nécessaire de le modifier ou de l'adapter pour diverses raisons comme par exemple : la météo, l'absence d'un intervenant ou bien une opportunité intéressante de dernière minute. Dans la mesure du possible tout changement est communiqué aux familles dans les délais les plus brefs. Aussi ce planning ne reflète qu'une partie des activités réellement réalisées car la place est laissée à l'activité spontanée et aux propositions de dernière minute.

Planning des mercredis de Janvier et Février 2022 Groupe Maternelle : centre social dou boucaou 1 av Jules Ferry

	mercredi 5 janvier 2022	mercredi 12 janvier 2022	mercredi 19 janvier 2022	mercredi 26 janvier 2022	mercredi 2 février 2022	mercredi 9 février 2022
<b>Matin</b>	Création de couronnes  Atelier pâtisserie Galette des rois  Jeux de société à la ludothèque	Création d'étoile vitrail  Création d'un memory des rois et reines Sortie au parc de la nature ou jeux en salle de sports si pluie	Création de décoration en tissus Création d'un memory des rois et reines (suite) jeux en salle de motricité	Peinture au sel  Atelier cuisine préparation de tapas  Jeux en salle de sports	Préparation de crêpes  Jeux de construction  jeu "Cocou c'est moi!"	Concours de dessin  Décoration en "récup"  Jeux de construction
<b>Après midi</b>	Pour les petites sections: sieste de 13h à 15h. Atelier découpage création de flocons  Jeux en salle de sports 	Pour les petites sections: sieste de 13h à 15h. Création d'étoile vitrail (suite) Atelier peinture Bonhomme de neige  Jeux au bois Guillhou	Pour les petites sections: sieste de 13h à 14h. Départ 14h Sortie au cinéma <b>L'Atalante</b> Retour 16h30 	Pour les petites sections: sieste de 13h à 15h. Peinture au sel Sortie au parc de la nature si pluie jeux en salle de motricité 	Pour les petites sections: sieste de 13h à 15h. Jeux et parcours de motricité pour les petites sections Pour les moyennes et grandes sections départ 13h Sortie au Musée de la mer à Biarritz. Retour 17h 	Pour les petites sections: sieste de 13h à 15h. Land art au bois Guillhou Sortie à la bibliothèque  Décoration en "récup"

# Orientations pédagogiques

## Objectifs pédagogiques, objectifs pédagogiques et moyens mis en place

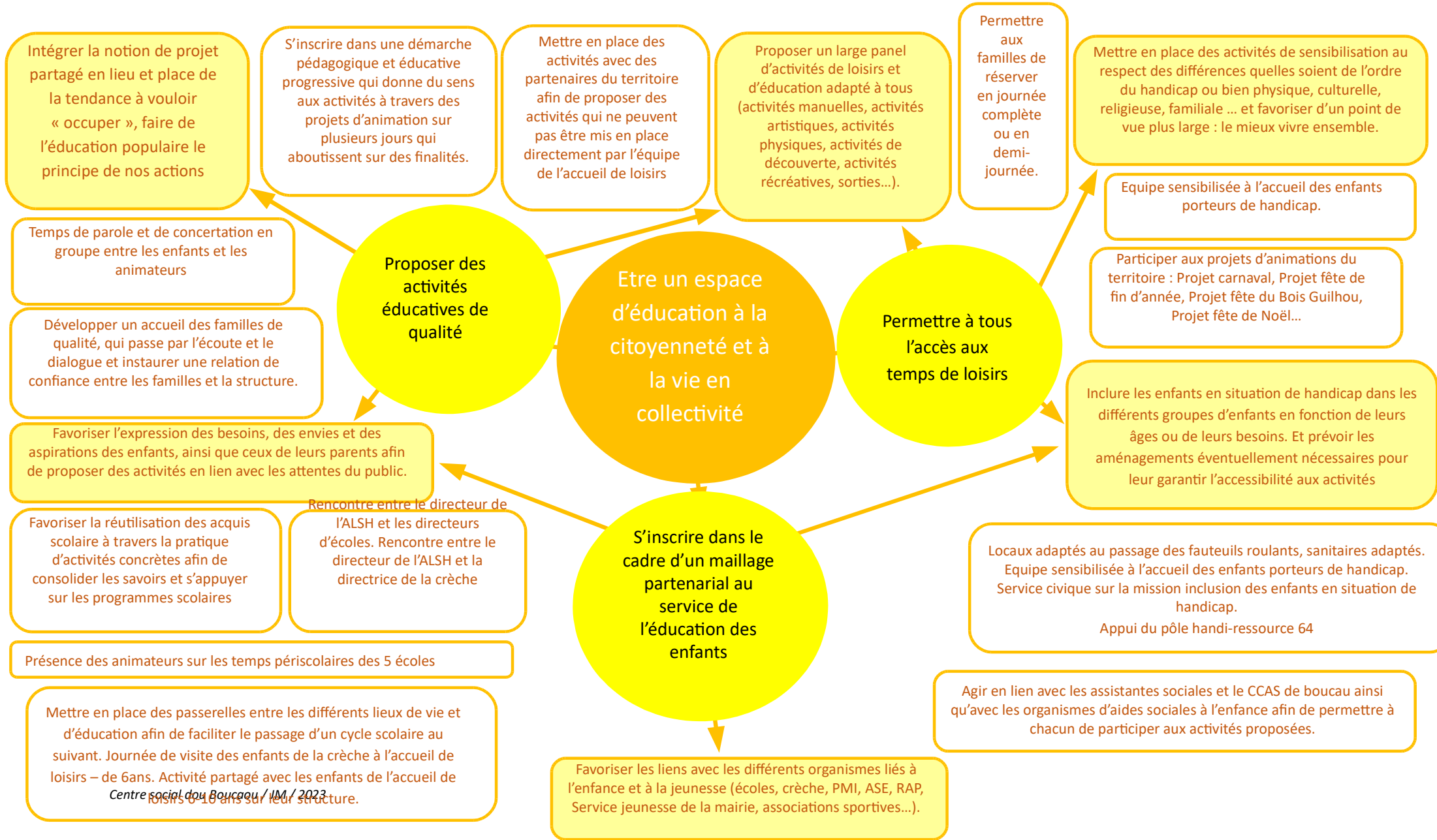
Les objectifs pédagogiques de l'accueil de loisirs sont portés par 3 grandes orientations :

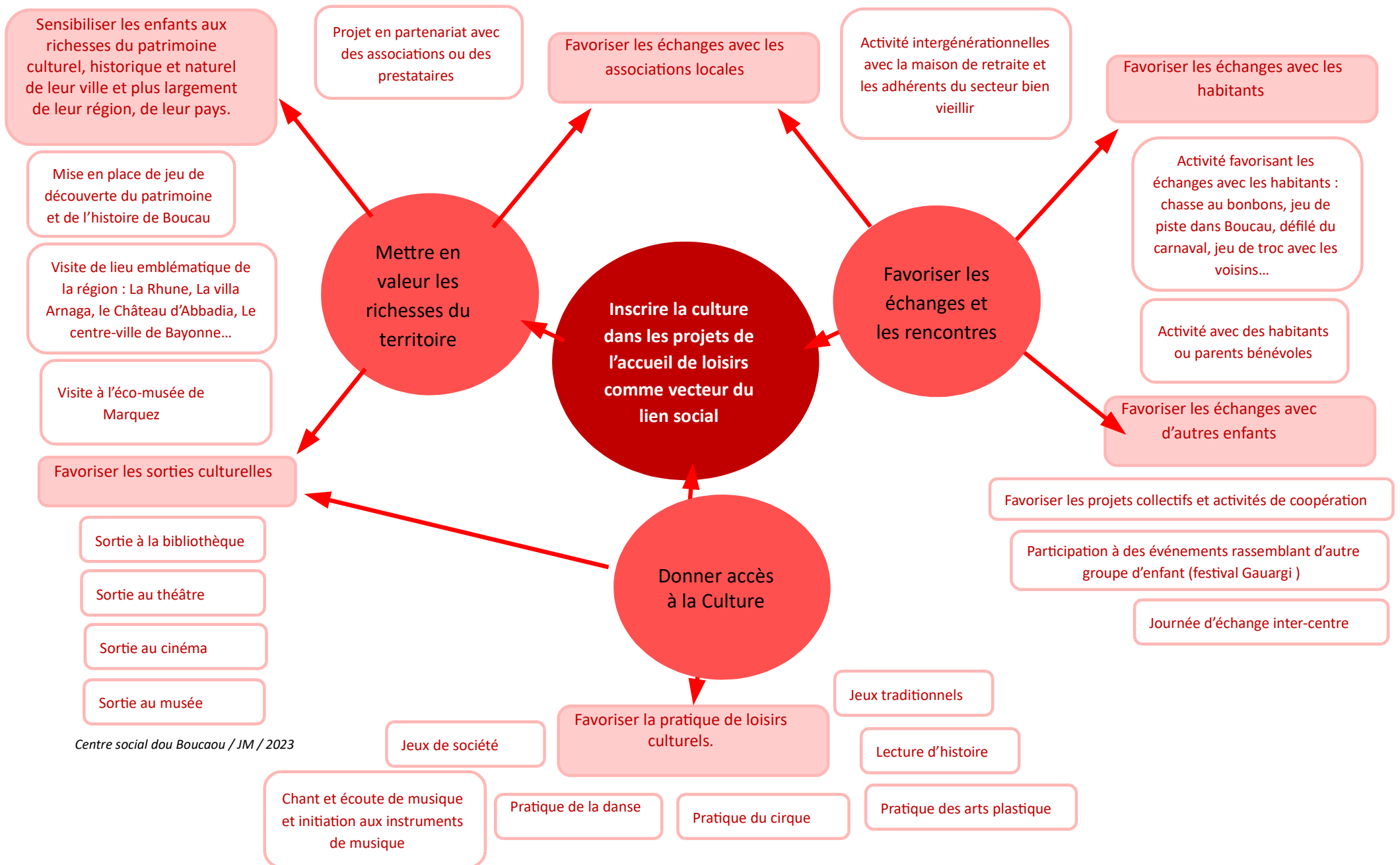
- **L'éducation à la citoyenneté et à la vie en collectivité**
- **La construction d'une culture commune comme vecteur de lien social**
- **Et l'éducation à l'écocitoyenneté et au développement durable**

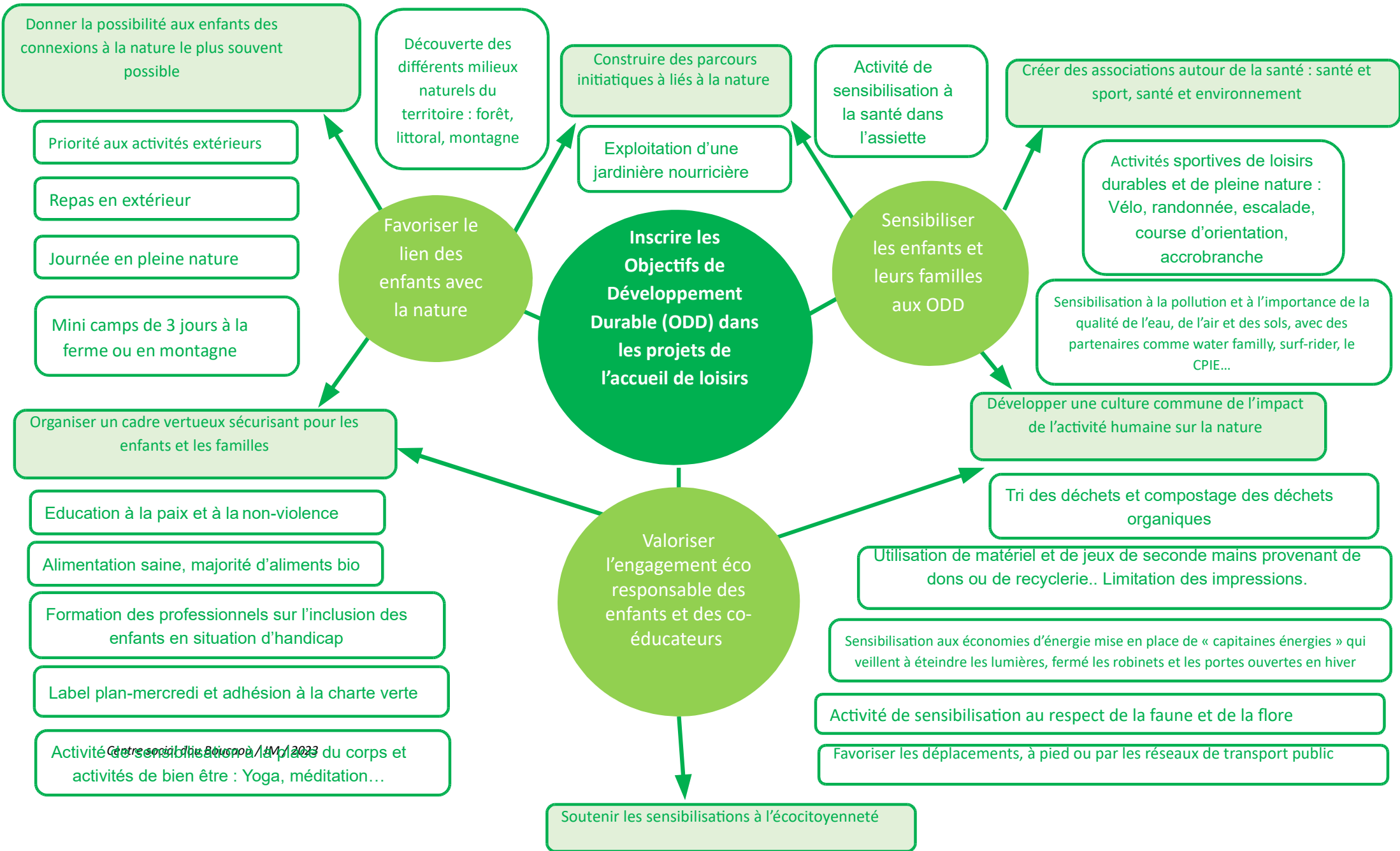
Ces orientations sont déclinées en objectifs puis en actions (voir schéma ci-dessous)













## L'Évaluation

L'évaluation se déroule en plusieurs parties. Elle permet après analyse des données par l'équipe d'animateurs de dégager les forces (*Qu'est ce qui fait que ça fonctionne*), les faiblesses (*ce qui fait que ça dysfonctionne*), les opportunités (*ce qui ferait que ça pourrait s'améliorer*) et les menaces (*ce qui fait que ça pourrait ne pas se résoudre*).

### **Le bilan périodique**

Il est réalisé par les animateurs et le directeur en réunion d'équipe à la fin de chaque période de vacances.

Durant le bilan périodique l'équipe et le directeur collectent les données chiffrées de l'ALSH ainsi que les compte rendus d'échanges avec les groupes d'enfants consignés dans les classeurs de vie des groupes. L'analyse de ces données permet de faire un bilan de tout ce qui a été réalisé pendant la période et permet une projection sur ce que l'on peut mettre en place dans le futur.

Ce temps de réunion est aussi un moment d'échange en interne où chaque membre de l'équipe peut s'exprimer sur ses problématiques ou ses ressentis.

### **Le bilan des familles**

Un conseil participatif de parents est mis en place 1 fois tous les 2-3 mois. Il permet à tous les parents de s'exprimer soit directement en assistant au conseil soit en faisant passer une note écrite, qui sera lue au nom de la personne, pendant le conseil. Ainsi chaque parent peut donner son avis sur l'accueil de loisirs de ses enfants et proposer des améliorations du service. Les échanges qui ont eu lieu pendant le conseil sont rendus public sous forme d'un compte-rendu qui est envoyé par mail à tous les adhérents et qui est disponible à l'accueil de l'ALS

# Annexes

Projet associatif du centre social Dou Boucaou en cours de réécriture

## Fiche de poste des animateurs



### FICHE DE POSTE ANIMATEUR

#### FILIERE ET CADRE D'EMPLOI DE REFERENCE :

Filière animation  
Animateur de loisirs tout public

#### PERIODES D'EMPLOI :

- accueil de loisirs : mercredis et vacances
- temps périscolaires dans les écoles : tous les jours scolaires du lundi au vendredi
- ateliers extrascolaires : type théâtre, cirque, musique, photos et vidéos, piscine, sport et culture ...
- séjours : en période de vacances
- animation territoriale : festivals, vide-grenier, ateliers pour adultes, médiation de quartier, actions intergénérationnelles, sorties familles, sorties culturelles en semaine ou week-end
- CLAS : contrat local d'accompagnement à la scolarité en période scolaire ou vacances.

#### DUREE DU POSTE :

Selon les besoins, CDI ou CDD ou contrat aidé  
HORAIRES selon les besoins

#### SERVICE ET AFFECTATION :

- responsable de pôle accueil de loisirs sans hébergement
- responsable de pôle jeunesse et séjours
- responsable de pôle familles et animations territoriales

#### RATTACHEMENT HIERARCHIQUE :

- Direction générale
- responsable de secteur affecté

#### MISSIONS :

- assurer une mission socio-éducative dans le cadre du projet éducatif global de l'association
- accueillir et animer en toute sécurité, les enfants et les jeunes dans le cadre des accueils de loisirs ou séjours de vacances ou des espaces jeunes dédiés ;
- participer à l'animation territoriale et de quartier ;

#### FONCTIONS :

- garant de la sécurité morale, physique et affective des enfants et des jeunes ;
- responsable du groupe d'enfants ou de jeunes, il est le meneur du projet d'animation ou de la démarche pédagogique sur le terrain, répondant aux objectifs du projet pédagogique défini par le responsable de secteur ;
- membre de l'équipe d'animation, il s'intègre, participe et enrichit la vie d'équipe d'animation à laquelle il appartient et participe à l'élaboration du contenu pédagogique ;
- accompagnateur du projet, il permet l'expression, la réalisation et l'évaluation des projets en diffusant les informations auprès des différents publics, en permettant les évaluations
- Participe/S'implique dans la réalisation des actions du projet social.

#### TÂCHES :

- Être médiateur au sein du groupe d'enfants : jeunes ou adultes, habitants ou familles, il gère les conflits, garantit le respect des règles de vie.
- Écoute les enfants, les jeunes, les adultes, les familles, les habitants et « facilite » échanges et partages.



- Soutient pédagogiquement les stagiaires et participe à son évaluation
- Propose et adapte les animations en lien avec le projet pédagogique, le projet éducatif, le projet social, le projet associatif.
- Prépare, puis met en œuvre et enfin réalise des animations en se donnant les moyens nécessaires à la réalisation des projets concertés.
- Aménage des espaces en fonction des animations et/ou des besoins des enfants, des jeunes, des adultes, des habitants ou des familles dans le respect des règles de sécurité.
- Joue avec, fait jouer, donne à jouer et laisse jouer en répondant aux demandes des enfants.
- Participe aux différents temps de la vie quotidienne dans le respect des règles d'hygiène.
- S'implique et participe à l'élaboration, la mise en vie et l'évaluation du projet pédagogique.
- Participe activement aux réunions d'équipe.
- Partage, apporte et échange ses connaissances et ses « savoirs ».
- Partage des informations en sa possession avec toute l'équipe et rend compte au responsable auquel il est affecté de toutes les situations particulières (fonctionnement, familles, enfants, partenaires...)
- Entretient des relations quotidiennes et courtoises avec les collègues, les partenaires et les usagers.
- Fait participer les enfants au non-gaspillage du matériel, au respect de soi et des autres, au respect de l'environnement
- Participe aux commandes de matériel.
- Participe à l'inventaire et exprime ses besoins en matériel.
- Participe au rangement et au nettoyage quotidien des différents accueils et des zones de stockage pour faciliter le travail des agents de service et la sécurité de tous.
- Utilise de façon pertinente le matériel et les équipements de l'accueil.
- Gère le temps dans l'organisation et dans la préparation de l'activité.
- Met en place un répertoire d'activités variées en lien avec les spécificités du public.
- Participe à l'évaluation des projets réalisés et de son propre travail

#### **LIAISONS FONCTIONNELLES :**

- l'ensemble des responsables de secteur de l'Association : crèche, accueil de loisirs, jeunes, familles et habitants
- directeur général, directeur adjoint et comptable de l'association
- chargé d'accueil

#### **MARGE D'INITIATIVE :**

- démarches pédagogiques, outil d'animation et de gestion du groupe d'enfants, de jeunes, d'adultes, de familles, d'habitants après avoir avisé le responsable du pôle concerné

#### **ENVIRONNEMENT ET MOYENS DU POSTE :**

Un espace de cuisine mis à disposition des salariés  
 Casiers nominatifs  
 Logement en séjour de vacances

#### **COMPETENCES REQUISES :**

- respect du devoir de réserve
- sens du contact : ouverture d'esprit, écoute, empathie
- sens du travail en équipe
- faire preuve de recul et d'analyse
- rigueur et sens de l'organisation
- maturité, dynamisme et réactivité
- disponibilité, esprit d'initiative
- ponctualité

#### **FORMATION SOUHAITEE :**

BAFA ou équivalent  
 Ou STAGIARE BAFA

## Fonctionnement de la cantine à l'accueil de loisirs

### Fonctionnement de la cantine à l'accueil de loisirs

#### Objectifs éducatifs partagé par l'ensemble des professionnels

- Le repas est un moment de convivialité et de pause dans la journée et d'échange entre enfants et entre les enfants et les adultes
- Apprendre la diversité des aliments
- Apprendre à faire attention aux autres (partager, veiller à ne pas faire trop de bruit...)
- Apprendre l'autonomie (utiliser les couverts, débarrasser, passer l'éponge...)
- Eviter le gaspillage

#### Quelques règles à suivre pour que le repas se déroule bien

- Dire bonjour quand on arrive / dire au revoir et merci quand on part
- Arriver à l'heure : début du repas à 12h
- Finir le repas et faire sortir les enfants de la cantine avant 13h
- Les animateurs et les cantinières doivent communiquer et travailler en équipe dans l'intérêt des enfants
- Faire en sorte que chaque enfant mange à sa faim et dans les meilleures conditions possibles
- Identifier clairement les sans porc et PAI avant le repas et les signaler aux cantinières (des photos des enfants qui ont un régime alimentaire particulier sont affichées dans la cuisine afin de les identifier rapidement)
- Servir de tout aux enfants même s'ils n'en veulent pas. Ils doivent goûter mais peuvent laisser s'ils n'aiment pas, ne jamais forcer.
- Les animateurs ne doivent pas entrer dans la cuisine, ni la plonge pour des raisons du protocole HACCP. Ils appellent les cantinières qui se rendront disponibles s'ils ont besoin de quelque chose

Pour les plateaux des animateurs/trices :

Commander des repas adultes pour les animateurs/trices et les pré-animateurs/trices. Donner le nombre de plateaux à préparer aux cantinières avant le début du service.

Les animateurs et pré-animateurs sont considérés de la même façon pour les repas : repas adultes

Récupérer son plateau en passant par la salle de la cantine pas par derrière

Ramener son plateau par derrière (passage par la réserve) coté plonge (1ere porte à gauche)

Les plateaux doivent revenir vides de nourriture impérativement avant 13h30 pour être lavé à la plonge.

Si vous ne pouvez pas ramener votre plateau avant 13h30, merci de le laver vous-même et de le laisser propre en en salle animateurs. Il faudra penser à le ramener propre le lendemain entre 12h et 13h30 à la plonge.

Les petits accidents qui peuvent arriver (pipi culotte, vomi, verre cassé...)

Les animateurs gèrent le problème. Les cantinières donnent le matériel nécessaire à cet effet (balai, serpillière...)

## Rôles de chacun dans la cantine

### Les cantinières

Mettent les couverts les assiettes et les verres. Remplissent des carafes d'eau et préparent les panières de pain

Sortent les repas PAI du frigo et les mettent en salle à côté du micro-onde avant l'arrivée des enfants

S'occupent de préparer les chariots avec les plats et les apportent en salle (et/ou dehors en cas de service à l'extérieur)

S'occupent du premier passage des plats. Elles servent les enfants.

Laissent les plats de nourriture non distribué en salle pour que les animateurs puissent éventuellement faire une repasse

Mettent en place un chariot pour le débarrasage sur lequel elles disposent lingettes et bassines pour le nettoyage des tables

Préparent le chariot de dessert et les éventuelles ustensiles nécessaire au service du dessert (économe, coupe pommes...) et le mettent en salle

S'occupent de la plonge et du protocole de nettoyage après la fin du 1<sup>er</sup> passage des plats. Elles ne sont donc plus en salle à partir de ce moment

Ramènent les restes de nourriture en salle animateurs. Ainsi que les goûters (sauf si produits frais à garder au frigo, alors le directeur de l'ALSH se chargera d'aller les chercher au moment du goûter)

### Les animateurs

Placent les enfants à table

Se répartissent équitablement entre dehors et dedans en cas de service en extérieur

Gèrent les passages aux toilettes (si un besoin est exprimé pendant le repas)

Gèrent les problèmes de comportement et de bruit dans la cantine

Servent ensemble l'entrée

Couper la viande des enfants au fur et à mesure qu'ils sont servis. Ne pas attendre que tous les enfants soient servis, couper la viande des premiers servis pendant que les cantinières finissent de servir les autres enfants

Servent le pain et l'eau

Gèrent la distribution des repas PAI et le réchauffage des gamelles grâce au micro-onde présent en salle

S'occupent de la repasse et gèrent le Rab de la façon qui leur semble la plus équitable

Servent les desserts, coupent les fruits et les épluches si fruits au dessert

Gèrent le débarrasage :

Vider les assiettes dans les bassines

Empiler les assiettes et les pauser sur la desserte prévue à cet effet

Ramasser les couverts et les mettre dans la bassine remplie d'eau

Passer un coup de lingette sur la table avant le dessert, éventuellement après seulement si grosse catastrophe (yaourt renversé...)

Débarrasser les verres après le dessert

Font sortir les enfants de tables

## Fiche de renseignement d'un enfant porteur de handicap

Fiche d'information enfant en situation de handicap	
Photo enfant	Nom : Prénom : Âge :
Quelle forme de handicap ?	<u>Comportement / réaction</u> <ul style="list-style-type: none"><li>• a</li><li>• b</li><li>• c</li><li>• d</li><li>• e</li></ul>
Pour que la journée se passe bien <ul style="list-style-type: none"><li>• A</li><li>• B</li><li>• C</li><li>• D</li><li>• E</li><li>• F</li><li>• G</li></ul>	Activités qu'il aime et centres d'intérêts <ul style="list-style-type: none"><li>• 1</li><li>• 2</li><li>• 3</li><li>• 4</li><li>• 5</li><li>• 6</li></ul>

## Protocole de change d'un enfant en ACM

EN COURS DE MODIFICATION